

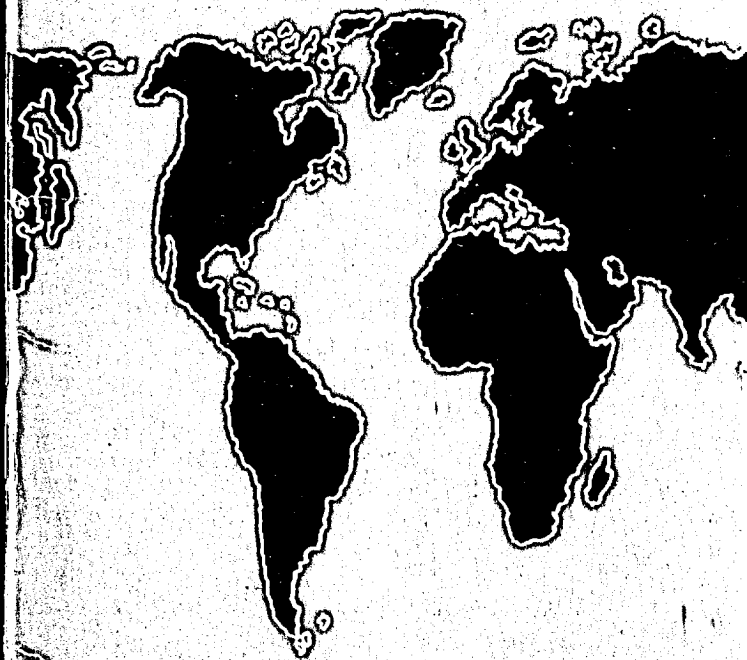
doc
CA1
EA
88T65
EXF

THE WORLD

OUR

MARKET

CANADA, GATT AND THE URUGUAY ROUND



Canada

THE WORLD OUR MARKET

4325U-617

NON = CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

JAN 3 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

For additional copies please write or call:

The International Trade Communications Group
(DMTN)

The Department of External Affairs
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0G2

Tel.: 1-800-267-8527
Ottawa: (613) 992-6633

©Minister of Supply and Services Canada 1988

Cat. No. E74-15/1-1988
ISBN 0-662-56325-5



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

MAKING THE WORLD CANADA'S MARKET

Canada is highly dependent on international trade. In fact, three million Canadians and their families owe their livelihood to our ability to sell in markets outside this country. More than half of the goods and services we produce in Canada are traded internationally.

Therefore, it is only natural for Canada to be a strong advocate of trade liberalization.

In fact, Canada was one of the 23 founding members of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), the organization that came into being on January 1, 1948 to govern world trade.

Canada remains firmly committed to the GATT and the rules it has put in place. The GATT remains the cornerstone of Canadian trade policy, and the Free Trade Agreement negotiated with the United States is fully consistent with the spirit and letter of the GATT. In removing all tariffs, substantially reducing non-tariff barriers and extending rules to new areas of economic activity in the world's largest bilateral trading relationship, the Free Trade Agreement gives momentum to global efforts at trade liberalization.

Since 1947, seven rounds of multilateral trade negotiations have taken place under the GATT. Each has made real progress in the liberalization of world trade. The last completed round — the so-called Tokyo Round — took place between 1973 and 1979.

In September 1986, the member-nations of the GATT launched a new round of multilateral negotiations. This round, known as the Uruguay Round, is scheduled to conclude in 1990.

Even with the Uruguay Round well under way, many people are not familiar with what it is all about, nor with the GATT system itself. The purpose of this booklet is to provide Canadians with a brief background and overview of the GATT and the Uruguay Round, as well as to outline Canadian priorities in this round of negotiations.

Honourable John Crosbie
Minister for International Trade

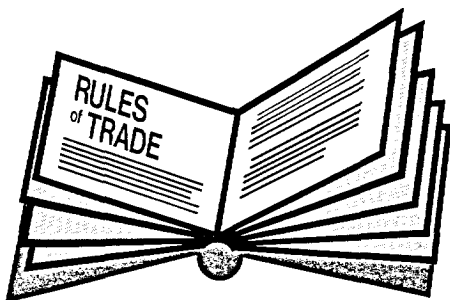
The GATT

The General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is the cornerstone of the world trading system and of Canadian international trade policy. Canada was one of the 23 founding members of GATT in 1947 and has played a leading role in establishing the rules which now govern most international trade. Today, the GATT has 96 members, referred to as Contracting Parties. (See Appendix)

Canada is committed to the GATT. The Free Trade Agreement recently worked out by Canada and the United States, for instance, is consistent with Article XXIV of the GATT which allows signatories to negotiate free-trade areas.

GATT Contracting Parties are now engaged in the GATT's eighth major round of negotiations, known as the Uruguay Round, which began in Punta del Este, Uruguay in September 1986.

Canada believes that the Uruguay Round provides an excellent opportunity to resist protectionist threats, to maintain momentum in trade liberalization, to promote the rule of law in international trade and to strengthen the multilateral trading system.



The Importance of GATT

The GATT is the principal multilateral instrument that sets out the rules for international trade. Its basic aim is to promote international trade by reducing or eliminating tariff and non-tariff barriers. It is also a forum in which countries can discuss and resolve their trade problems and negotiate expanded trading opportunities.

The enormous growth in the volume of international trade since the Second World War is evidence of GATT's success.

The GATT has evolved along with changes in the world economic scene, including shifts in the relative economic strengths of nations, the growing influence of developing countries in international affairs and the creation of regional economic groupings.

Seven rounds of negotiations have taken place under GATT auspices since 1947, each a milestone in the liberalization of world trade. The most recent, the Tokyo Round, ran from 1973 to 1979 and resulted in several important international agreements. In addition to significant tariff cuts, the Tokyo Round brought greater discipline to the use of non-tariff barriers such as import licensing, government subsidies, counter-vailing duties, customs valuation, technical standards and government purchasing policies.

The Uruguay Round

As early as 1981, with the world in the worst economic recession since the 1930s, Canada and a group of other countries began thinking about a new round of negotiations. This, they agreed, was needed to counter severe and growing protectionist pressures, and to move forward with trade liberalization. They also believed that it was necessary to strengthen the GATT, because of the proliferation of bilateral and plurilateral agreements outside the GATT and the increasing use of unilateral actions by GATT members.

Fearing possible fragmentation of the GATT system and recognizing the need for further trade liberalization, GATT members launched the current round of multilateral trade negotiations (MTN) in September, 1986.

The Ministerial Declaration, which formally launched the Uruguay Round, sets out the basis for what has been described as the most far-reaching and comprehensive ever undertaken. The Punta del Este Declaration establishes the following important political commitments:

- to halt the introduction of new protectionist measures and to promote policies that will remove barriers to trade;
- for the first time in GATT history, to include across-the-board negotiations on agriculture;
- to reduce or eliminate tariff and non-tariff barriers in order to improve market access;
- to include negotiations on "new" (in the context of GATT negotiations) issues such as trade in services, trade-related intellectual property matters and trade-related investment measures; and
- to improve and strengthen the functioning of the GATT system, including the dispute settlement mechanisms.

After preliminary planning sessions, 15 negotiating groups (NGs) began meeting in February 1987. They have since made generally satisfactory progress. Their goal was to complete the first phase of the negotiations by the end of 1988. These discussions were to pave the way for substantive negotiations in 1989, with completion by the end of 1990.

During 1987 and 1988, Canada hosted a number of high-level international meetings to reinforce political commitment to the new round of negotiations. These included: Agricultural Traders (the so-called "Cairns Group" of developed and developing country agricultural producers and exporters) in Ottawa in May 1987; the Quadrilateral Trade Ministers of the United States, the European Community, Japan and Canada in British Columbia in April 1988; and the Economic Summit in Toronto in June 1988.

The Montreal Ministerial Meeting in December, 1988 was planned so that ministers from around the world could conduct a review of the Uruguay Round as it reached its mid-point. A review of developments to date in each of the several negotiating groups was on the agenda for the Montreal Meeting in order that ministers could provide political impetus and specific direction for the final two years of the negotiations.

Canada's Objectives in the Uruguay Round

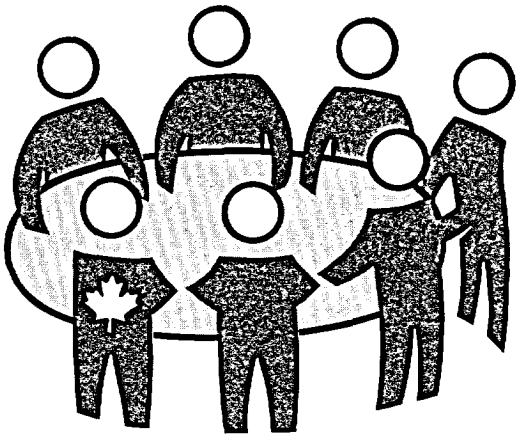
The Canadian economy is highly dependent on trade. Consequently, Canada's top priority is to improve and to secure access to markets around the world. If the Uruguay Round is successful, trade barriers will be lowered further and international trade rules will be clearer and more effective. This will result in increased economic activity and employment in Canada.

What follows is a detailed explanation of Canada's five objectives.

Halting Protectionism and Improving Market Access for Goods and Services

Canada seeks to turn back the tide of protectionism and keep existing trade channels open. Canada also seeks to improve market-access conditions on as broad a front as possible, covering all products and all markets.

Canada believes that both tariffs and non-tariff barriers should be substantially reduced and, where possible, eliminated in order to restore confidence in the GATT's ability to halt erosion of the open trading system, to curb protectionism and to maintain the momentum of trade liberalization. Such an achievement would significantly



advance the economic development and trade interests of both developing and developed countries.

Specifically, Canada wants to improve market access for:

- agricultural and food products;
- other natural resource products (non-ferrous metals, forest products and fish);
- energy-based (e.g. petrochemical) industries and related equipment and services;
- high-technology and transportation equipment; and
- trade in services.

Significant barriers or trade-distorting measures in many countries still impede our exports in these sectors. For example, in spite of tariff cuts in previous GATT rounds for certain processed products, Canada still faces higher tariffs on many of our highly processed products than on our raw or semi-processed exports in some of our major markets. Moreover, our exports continue to be impeded by non-tariff barriers such as quotas, restrictive import licensing and technical barriers to trade.

Measures to open markets further should include extending the existing GATT Agreement on Government Procurement to other government entities which are not now subject to international competition, as well as to government

purchases of services. Canadian exporters would benefit, in particular, from fair and open bidding procedures for urban transit, telecommunications, power-generating and transmission equipment, and other services purchased by foreign governments.

Developing New Rules for Agricultural Trade

In recent years, world farm production, much of it stimulated by excessive subsidization particularly by the European Community (EC) and the United States, has increasingly outstripped world demand. In the mid-1980s, world wheat prices for example, fell in real terms to their lowest level since the Great Depression as a result of the tendency to over-produce, although they rebounded somewhat in 1988 because of reductions in supply caused by severe drought in North America.

These problems have been exacerbated over the past decade by increases in supply stemming from the use of improved farming technology in both developed and developing countries.

Farmers facing uncertain export prospects and low prices for their products have suffered financially. As a result, the costs of government farm-support programs have increased sharply and now constitute a major drain on many national treasuries. The impact on many smaller developed and developing country exporters has been particularly severe.

Most industrialized countries have contributed in some way to the current world agricultural crisis. The EC, as a result of heavy subsidization as part of its Common Agricultural Policy, has been transformed from a food-deficit region into a significant exporter of cereals, meats, dairy products and processed foods. Similarly, the United States, in response to EC export subsidies, has greatly increased its use of export subsidies, an approach which has tended to drive world prices down even further. In the name of "food security," the Japanese have been reluctant to

open their high-cost market to imports of agricultural products from other countries. Canada and many other producing countries have found themselves forced to participate in the costly and unpredictable competition for markets.

Over the past few years, there has been growing agreement by the world trading community on the urgent need for collective reform in the agricultural area through the MTN. Canada has been influential in shaping this consensus by seeking:

- the inclusion of agriculture on the agenda of the Economic Summits of 1986, 1987 and 1988;
- consultations among the major wheat exporting countries;
- agreed proposals for action through the Cairns Group of developed and developing agricultural exporting countries;
- the inclusion in the Uruguay Round, for the first time in GATT negotiations, of all agricultural policies affecting trade, including trade-distorting subsidies; and
- the publication of a major OECD study on agricultural policies and trade, and the adoption by OECD Ministers of a set of principles for international agricultural trade reform.

The Toronto Economic Summit in June 1988 gave strong political impetus to the Uruguay Round negotiations and supported efforts to adopt a framework approach to promote agricultural reform.

In the Uruguay Round, Canada is working hard to improve the prospects of Canadian farmers by supporting proposals for a more equitable and stable trading environment, particularly through the reduction of trade-distorting subsidies and improved and more secure market access.

Securing Market Access: Tighter Disciplines on Contingency Protection Measures and Subsidies

More secure and predictable access to foreign markets is crucial to the Canadian businesses interested in expanding their trade and investment opportunities.

The benefits of trade liberalization and of binding tariff agreements achieved in previous GATT Rounds can be seriously undermined by the often discretionary use of administrative or legal measures applied for the most part by importing countries to both fair and unfair trade.

A major aim of the Uruguay Round is to develop an international consensus on the use of "safeguard measures" such as emergency import relief measures under GATT Article XIX, voluntary export restraints and orderly marketing arrangements. Also being discussed is the impact of safeguard measures on the structural adjustment of industries affected by changing trade patterns.

Existing rules related to subsidies and countervailing duty measures are also being reviewed. Canada is seeking increased discipline in the use of trade-distorting subsidies. Canada is also working to achieve wider international agreement on the definition and measurement of subsidies and to improve the rules, procedures and conditions that govern recourse to countervailing duty measures.

Canada and the "New" GATT Issues

Three "new issues," of significant importance to Canada are on the agenda during the Uruguay Round: trade in services, trade-related intellectual property and trade-related investment.

Trade in Services

Trade in services, including financial, transportation, information, telecommunications, consulting and professional services, represents

some 20 per cent of world trade and is becoming an increasingly important feature of the global economy. In Canada, services account for over 70 per cent of gross domestic product and are a major source of employment growth.

In the Uruguay Round, Canada is working to develop a new framework of multilateral rules governing trade in services, comparable to the GATT rules for trade in goods, and to reduce national restrictions on trade in services.

The wide range of domestic regulation of services makes this a particularly complex area. The application of basic GATT principles, such as market access, non-discrimination, national treatment and transparency, to different national regulatory environments is an important part of the multilateral trade negotiations in this area.

The Uruguay Round gives the international trading community an opportunity to elaborate the basic rules of the game before trade in services becomes a subject of increasing confrontation in trade relations. For this reason, Canada believes that any agreement on services must contain mechanisms to avoid and to resolve disputes.

Canada's future economic growth depends on securing enhanced access to world markets for our service exports. Canada has important service export interests around the world. Canadian industrial users will benefit from the enhanced availability of internationally competitive Canadian and foreign service inputs. Consumers will also benefit from lower prices, improved choice and quality.

Trade-related Intellectual Property

Canada supported the inclusion of trade-related intellectual property matters in the Uruguay Round because it recognizes that trade involving intellectual property is becoming an increasingly important part of the world economy.

Canada is participating in the development of a set of rules within the GATT system to reduce

trade barriers and to ensure predictability and fairness for both exporters of high-technology goods and importers of technology and know-how.

Canada believes that it is important both to improve the international protection of intellectual property and to ensure that national measures do not in themselves constitute barriers to legitimate trade.

As well as developing multilateral rules for intellectual property, it is critical that an equitable, effective system be established for resolving disputes.

Trade-related Investment Measures

Canada has traditionally depended on foreign investment for its economic growth, but increasingly Canadians are becoming significant foreign investors in their own right. Accordingly, while recognizing that national governments have an important domestic policy role to play in influencing the direction of investment in their countries, Canada supports the continuing liberalization of the international investment regime.

In the Uruguay Round, the focus is on developing fair and predictable rules on investment-related measures which distort trade, such as the imposition of specific export targets or levels of domestic purchasing as a condition of investment approval.

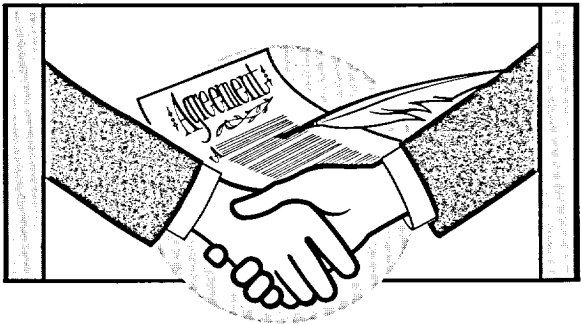
Strengthening the GATT System

The proliferation of exceptions and deviations to the GATT rules over the years, combined with strong and persistent pressures by protectionist forces in major GATT countries, has been seriously undermining the credibility of the GATT system itself. Canada recognizes the GATT's vital importance to the world trading community as the primary instrument available for maintaining and advancing trade liberalization. Canada also recognizes the GATT's importance to the

management of our trade relations with other countries.

Canada, therefore, attaches major emphasis to the improvement and strengthening of the GATT dispute-avoidance and settlement mechanisms. These mechanisms have had a direct impact on us, as in recent cases involving the European Community's quotas on our newsprint and our practices concerning the distribution and sale of alcoholic beverages, and will continue to have an impact on us in the future. Canada favours expansion of the role of the GATT from that of an organization responsible for administering a world trade agreement to one with responsibility for managing international trade policy issues.

All GATT members have an interest in strengthening the international trading system and the GATT itself. Among the issues being addressed in the Uruguay Round are a more effective surveillance and trade policy role for the GATT, increased involvement by national ministers and enhanced cooperation with other international financial organizations, notably the International Monetary Fund and the World Bank.



In the Uruguay Round, Canada is once again playing an influential role in shaping the rules of international trade. This activist role reflects Canada's commitment to maintaining momentum in the liberalization of world trade.

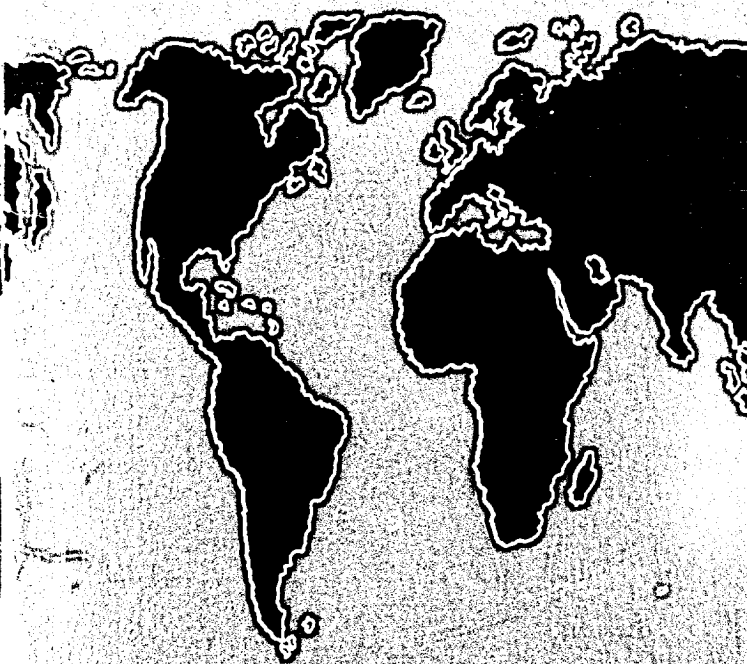
GATT Membership* as of 1988

Antigua and Barbuda	Republic of Korea
Argentina	Kuwait
Australia	Lesotho
Austria	Luxembourg
Bangladesh	Madagascar
Barbados	Malawi
Belgium	Malaysia
Belize	Maldives
Benin	Malta
Botswana	Mauritania
Brazil	Mauritius
Burkina Faso	Mexico
Burma	Morocco
Burundi	Netherlands
Cameroon	New Zealand
Canada	Nicaragua
Central African Republic	Niger
Chad	Nigeria
Chile	Norway
Colombia	Pakistan
Congo	Peru
Côte d'Ivoire	Philippines
Cuba	Poland
Cyprus	Portugal
Czechoslovakia	Romania
Denmark	Rwanda
Dominican Republic	Senegal
Egypt	Sierra Leone
Finland	Singapore
France	South Africa
Gabon	Spain
Gambia	Sri Lanka
Federal Republic of Germany	Surinam
Ghana	Sweden
Greece	Switzerland
Guyana	Tanzania
Haiti	Thailand
Hong Kong	Togo
Hungary	Trinidad and Tobago
Iceland	Turkey
India	Uganda
Indonesia	United Kingdom
Ireland	United States
Israel	Uruguay
Italy	Yugoslavia
Jamaica	Zaire
Japan	Zambia
Kenya	Zimbabwe

*Contracting Parties to the GATT

LE MONDE NOTRE MARCHÉ

LE CANADA, LE GATT ET
LA RONDE URUGUAY



Canada

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20024670 3

DOCS

CA1 EA 88T65 EXF

The world our market : Canada, E
and the Uruguay Round. --

43250617

LE MONDE NOTRE MARCHÉ

43.250.618

Pour obtenir d'autres exemplaires de la présente brochure,
veuillez en faire la demande en écrivant ou en téléphonant
au :

Info Export (BTCE)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Tél. : 1-800-267-8527
Ottawa : (613) 992-6633

©Ministre des Approvisionnements et Services
du Canada, 1988

N° de cat. E74-15/1-1988
ISBN 0-662-56325-5



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

LE CANADA À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ MONDIAL

Le Canada dépend largement du commerce extérieur. En fait, le gagne-pain de 3 millions de Canadiens et de leurs familles dépend de la possibilité de vendre nos produits à l'étranger. Plus de la moitié des biens et services que nous produisons sont exportés.

Il est donc tout à fait normal que le Canada soit un ardent partisan de la libéralisation des échanges.

De fait, le Canada est l'un des vingt-trois membres fondateurs de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), organisation qui a vu le jour en janvier 1948 et qui régit le commerce international.

Le Canada est résolument fidèle au GATT et aux règles que ce dernier a adoptées. Le GATT demeure la pierre angulaire de la politique commerciale canadienne; l'Accord de libre-échange négocié avec les États-Unis est pleinement conforme à l'esprit et à la lettre de l'Accord général. Du fait qu'il élimine tous les droits de douane, qu'il réduit sensiblement les obstacles non tarifaires, et qu'il étend la réglementation à de nouveaux secteurs d'activité économique dans la relation commerciale bilatérale la plus vaste au monde, l'Accord de libre-échange vient stimuler les efforts internationaux de libéralisation des échanges.

Depuis 1947, sept cycles de négociations commerciales multilatérales se sont déroulés sous l'égide du GATT. Chacun a permis de réaliser des progrès tangibles vers la libéralisation des échanges internationaux. Le dernier — le *Tokyo Round* — a eu lieu entre 1973 et 1979.

En septembre 1986, les pays membres du GATT ont lancé un nouveau cycle de négociations multilatérales, baptisé l'*Uruguay Round*, qui devrait se terminer en 1990.

Même si l'*Uruguay Round* est bien amorcé, nombreux sont ceux qui ne savent pas très bien de quoi il s'agit et qui connaissent mal le système du GATT. La présente brochure a donc pour objet de donner aux Canadiens un bref aperçu du GATT et de l'*Uruguay Round*, et de décrire à grands traits les priorités du Canada dans ce cycle de négociations.

L'honorable John Crosbie,
Ministre du commerce extérieur

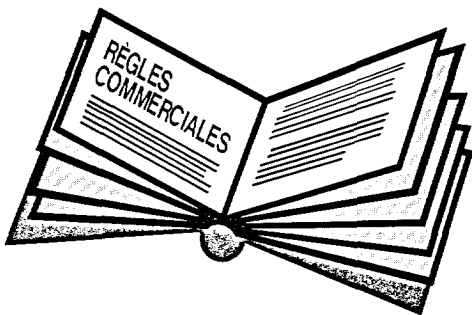
Le GATT

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est la pierre angulaire du système commercial international et de la politique du Canada en matière de commerce extérieur. Le Canada était l'un des vingt-trois membres fondateurs du GATT en 1947 et il a joué un rôle éminent dans l'établissement des règles qui régissent aujourd'hui la plus grande partie du commerce international. Le GATT compte actuellement quatre-vingt-seize membres désignés sous le nom de parties contractantes. (Voir annexe.)

Le Canada reste fidèle au GATT. Aussi, l'Accord de libre-échange qu'il a conclu récemment avec les États-Unis est-il conforme à l'article XXIV de l'Accord général, qui permet aux pays signataires de négocier des zones de libre-échange.

Les parties contractantes à l'Accord général sont maintenant engagées dans le huitième grand cycle de négociations, baptisé l'*Uruguay Round*. Le coup d'envoi a été donné à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 1986.

Le Canada est d'avis que l'*Uruguay Round* constitue une excellente occasion de résister aux menaces protectionnistes, de poursuivre le mouvement de libéralisation des échanges, de promouvoir la règle de droit dans le commerce international et de renforcer le système commercial multilatéral.



L'importance du GATT

L'Accord général est le principal instrument multilatéral qui fixe les règles du commerce international. Son objectif fondamental est de promouvoir le commerce international par la réduction ou l'élimination des droits de douane et des barrières non tarifaires. C'est aussi une instance au sein de laquelle les pays peuvent examiner et résoudre leurs problèmes commerciaux et négocier des possibilités élargies d'échange.

La croissance énorme du volume des échanges internationaux depuis la Seconde Guerre mondiale témoigne du succès du GATT.

Le GATT s'est adapté aux changements qui se sont produits sur la scène économique internationale : rééquilibrage de la puissance économique relative des nations, influence croissante des pays en développement dans les affaires internationales et création de groupements économiques régionaux.

Sept cycles de négociations ont eu lieu sous l'égide du GATT depuis 1947, chacun constituant un jalon vers la libéralisation des échanges internationaux. Le plus récent, le *Tokyo Round*, s'est déroulé de 1973 à 1979. Il a débouché sur plusieurs accords internationaux importants. Outre une réduction considérable des droits de douane, le *Tokyo Round* a permis de régler davantage le recours à des barrières non tarifaires comme les licences d'importation, les subventions gouvernementales, les droits compensateurs, l'évaluation en douane, les normes techniques et les politiques gouvernementales en matière d'achat.

L'Uruguay Round

Dès 1981 — alors que le monde traversait la pire récession économique depuis les années 1930 — le Canada et un groupe d'autres pays ont commencé à songer à un nouveau cycle

de négociations afin de contrer la montée de sérieuses pressions protectionnistes et de procéder à une libéralisation des échanges. Ils estimaient également que ces négociations étaient nécessaires pour renforcer le GATT, en raison de la prolifération des ententes bilatérales et plurilatérales échappant à l'Accord général et parce que les pays membres avaient de plus en plus recours à des mesures unilatérales.

Craignant l'éclatement éventuel du système du GATT et reconnaissant la nécessité de libéraliser davantage les échanges, les membres du GATT ont lancé en septembre 1986 le cycle actuel de négociations commerciales multilatérales (NCM).

La Déclaration ministérielle, qui a lancé officiellement le cycle d'Uruguay, jette les bases de négociations qu'on a décrites comme étant les plus vastes et les plus exhaustives jamais entreprises. La Déclaration de Punta del Este énonce des engagements politiques importants :

- mettre un terme à l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes et promouvoir des politiques qui élimineront les obstacles au commerce;
- inclure pour la première fois dans l'histoire du GATT des négociations globales sur l'agriculture;
- réduire ou éliminer les droits de douane et les barrières non tarifaires afin d'améliorer l'accès aux marchés;
- mener des négociations sur des "nouveaux" thèmes (dans le contexte des négociations du GATT), comme le commerce des services, les questions de propriété intellectuelle touchant au commerce et les mesures concernant les investissements liées au commerce; et
- améliorer et renforcer le fonctionnement du système du GATT, y compris les mécanismes de règlement des différends.

Après des séances de planification préliminaires, quinze groupes de négociation ont commencé à tenir des réunions en février 1987. Ils ont fait depuis des progrès généralement satisfaisants. Ils se sont fixé pour objectif de terminer la première phase des négociations d'ici

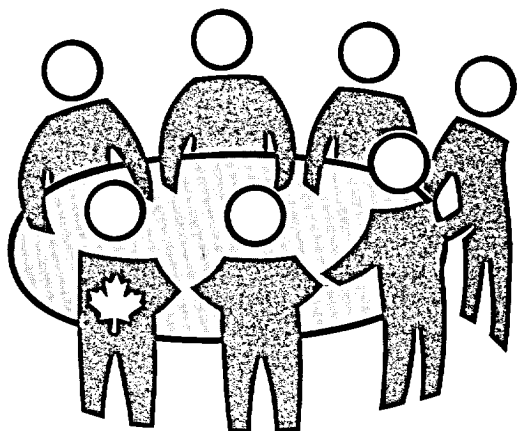
la fin de 1988. Ces discussions doivent préparer le terrain pour les négociations de fond qui débiteront en 1989 et qui devraient se terminer avant la fin de 1990.

En 1987 et en 1988, le Canada a organisé plusieurs réunions internationales de haut niveau pour souligner l'engagement politique envers le nouveau cycle de négociations. Mentionnons entre autres la réunion du Groupe de Cairns (réunissant des pays développés et en voie de développement qui produisent et exportent des denrées agricoles) à Ottawa, en mai 1987; la réunion quadrilatérale des ministres du Commerce extérieur des États-Unis, de la Communauté européenne, du Japon et du Canada qui s'est tenue en Colombie-Britannique, en avril 1988, et le Sommet économique de Toronto, en juin 1988.

La Réunion ministérielle de Montréal (décembre 1988) a été conçue pour permettre aux ministres du monde entier de procéder à un examen du cycle d'Uruguay à mi-parcours. L'examen des progrès réalisés jusqu'à présent au sein de chacun des groupes de négociations était à l'ordre du jour de la réunion de Montréal pour que les ministres puissent donner un élan politique et une orientation précise en prévision des deux dernières années de négociation.

Objectifs du Canada pour le cycle d'Uruguay

L'économie canadienne est fortement tributaire du commerce. Par conséquent, le Canada veut surtout améliorer et garantir les conditions d'accès aux marchés mondiaux. Si les négociations d'Uruguay sont couronnées de succès, nous assisterons à la réduction des obstacles au commerce et à l'établissement de règles plus claires et plus efficaces. Cela aura pour effet de renforcer l'activité économique et d'accroître l'emploi au Canada.



Voici une explication détaillée des cinq objectifs du Canada.

Mettre un terme au protectionnisme et améliorer l'accès aux marchés des biens et services

Le Canada s'efforce de renverser la tendance protectionniste et de garder ouvertes les voies commerciales actuelles. Il cherche aussi à améliorer les conditions d'accès aux marchés sur un front qui s'étendrait si possible à tous les produits et à tous les marchés.

Le Canada estime qu'il y aurait lieu de réduire considérablement et, si possible, d'éliminer les droits de douane et les barrières non tarifaires afin de rétablir la confiance dans la capacité du GATT de contenir l'érosion du régime de liberté des échanges internationaux, de freiner le protectionnisme et de poursuivre le mouvement de libéralisation des échanges. La réalisation de cet objectif aurait une incidence fort positive sur le développement économique et les intérêts commerciaux des pays développés et des pays en voie de développement.

De façon plus précise, le Canada veut améliorer les conditions d'accès :

- des produits agricoles et alimentaires;
- d'autres produits à base de ressources naturelles (métaux non ferreux, produits forestiers et poisson);
- des industries énergétiques (ex. : la pétrochimie) ainsi que des équipements et services connexes;
- du matériel de pointe et du matériel de transport; et
- des services.

Dans bien des pays, des barrières importantes ou des mesures faussant considérablement les échanges nuisent encore à nos exportations dans ces secteurs. Par exemple, bien que les droits de douane sur certains produits transformés aient été abaissés à la suite des cycles de négociations précédents, sur certains de ses principaux marchés, le Canada se voit encore imposer pour ses produits hautement transformés des droits de douane plus élevés que pour ses exportations de matières premières ou semi-transformées. En outre, les exportations canadiennes continuent de se heurter à des barrières non tarifaires comme les contingents, les licences d'importation et les obstacles techniques au commerce.

Pour ouvrir davantage les marchés, il conviendrait entre autres d'élargir le champ d'application actuel de l'Accord du GATT relatif aux marchés publics aux autres entités gouvernementales qui ne sont pas encore soumises à la concurrence internationale de même qu'aux marchés publics de services. Les exportateurs canadiens profiteraient notamment de l'adoption de procédures d'appel d'offres ouvertes et équitables dans le domaine du transport urbain, des télécommunications, du matériel de production et de transmission d'énergie et en ce qui concerne les autres services achetés par les gouvernements étrangers.

Élaborer de nouvelles règles concernant le commerce des produits agricoles

Depuis quelques années, la production agricole mondiale, stimulée en bonne parité par des subventions excessives, surtout dans la Communauté européenne (CE) et aux États-Unis, dépasse de plus en plus la demande mondiale. Au milieu des années 1980, par exemple, les cours mondiaux du blé ont chuté à leur niveau le plus bas en termes réels depuis la Crise de 1929, en raison de la tendance à surproduire, bien qu'ils aient remonté quelque peu en 1988 du fait de la réduction de l'offre à la suite de la grave sécheresse qui s'est abattue sur l'Amérique du Nord.

Au cours de la dernière décennie, ces problèmes se sont aggravés parce que l'offre a augmenté en raison de l'amélioration des méthodes de culture dans les pays développés et en voie de développement.

Les agriculteurs ont subi des pertes financières en raison de la baisse des prix et de l'incertitude qui règne sur les marchés d'exportation. En conséquence, le coût des aides gouvernementales a augmenté en flèche et il exerce maintenant une ponction considérable sur bien des trésors publics. Bon nombre de petits pays exportateurs ont été particulièrement touchés.

La plupart des pays industrialisés ont contribué d'une façon ou d'une autre à la crise actuelle. La CE, qui enregistrait autrefois un déficit vivrier, est devenue un grand exportateur de céréales, de viandes, de produits laitiers et de produits transformés en raison des subventions considérables accordées dans le cadre de la Politique agricole commune. De même les États-Unis, en réponse aux subventions à l'exportation de la CE, ont considérablement augmenté leur recours à ces mêmes subventions, ce qui a eu tendance à faire baisser encore davantage les prix mondiaux. Invoquant la "sécurité alimentaire", les Japonais se sont montrés hésitants à ouvrir leur marché, où ils pratiquent des prix très élevés. Le Canada

et bien d'autres pays producteurs ont été forcés de s'engager dans cette concurrence coûteuse et imprévisible pour préserver leurs marchés.

Depuis quelques années, la communauté commerciale internationale reconnaît de plus en plus qu'il est urgent de procéder à une réforme collective au moyen des NCM. Le Canada a contribué à la réalisation de ce consensus en demandant :

- que les questions agricoles soient portées à l'ordre du jour des sommets économiques de 1986, 1987 et 1988;
- la tenue de consultations entre les principaux pays exportateurs de blé;
- l'élaboration de plans d'action par le Groupe de Cairns, formé de pays développés et de pays en développement qui exportent des produits agricoles;
- l'inclusion dans le cycle d'Uruguay, pour la première fois dans les négociations du GATT, de toutes les politiques agricoles qui influent sur le commerce, y compris les subventions qui faussent les échanges; et
- la publication par l'OCDE d'une grande étude sur les politiques et le commerce agricoles, et l'adoption par les ministres de l'OCDE d'un ensemble de principes visant la réforme des échanges agricoles internationaux.

En juin 1988, le Sommet économique de Toronto a permis de donner un bon élan politique aux négociations d'Uruguay en appuyant les efforts en vue de l'adoption d'une approche-cadre qui favoriserait la réforme des échanges agricoles.

Dans les négociations d'Uruguay, le Canada oeuvre activement à l'amélioration des perspectives qui s'offrent aux agriculteurs canadiens en appuyant des propositions qui visent à créer un environnement commercial plus équitable et plus stable, notamment par la réduction des subventions qui faussent les échanges et l'amélioration des conditions et des garanties d'accès aux marchés.

Garantir l'accès aux marchés en resserrant les règles sur les mesures de protection exceptionnelle et les subventions

L'obtention de conditions d'accès aux marchés étrangers qui soient plus sûres et plus prévisibles est cruciale pour les entreprises canadiennes qui souhaitent élargir leurs possibilités d'échange et d'investissement.

L'utilisation souvent discrétionnaire de mesures administratives ou juridiques, que la plupart des pays importateurs appliquent tant aux échanges loyaux que déloyaux, peut sérieusement compromettre les avantages liés à la libéralisation des échanges et à la consolidation des accords tarifaires obtenus à la suite des cycles précédents.

Un des principaux objectifs des négociations d'Uruguay est d'en arriver à un consensus international sur le recours aux "mesures de sauvegarde" telles les mesures d'urgence concernant l'importation prévues à l'article XIX de l'Accord général, la limitation volontaire des exportations et les arrangements de commercialisation ordonnée. Les négociateurs discutent aussi de l'incidence des mesures de sauvegarde sur l'ajustement structurel des industries qui sont touchées par l'évolution des courants d'échange.

Ils examinent également les règles concernant les subventions et les mesures compensatoires. Le Canada souhaite le resserrement des règles concernant l'utilisation de subventions qui faussent les échanges. Le Canada travaille aussi à la réalisation d'un accord international plus large sur la définition et le calcul des subventions ainsi qu'à l'amélioration des règles, procédures et conditions qui régissent les recours aux mesures compensatoires.

Le Canada et les "nouveaux" thèmes du GATT

Trois "nouveaux" thèmes d'une grande importance pour le Canada sont à l'ordre du jour des négociations d'Uruguay : le commerce des services, les questions de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liées au commerce.

Le commerce des services

Le commerce des services — services financiers, transports, informatique, télécommunications, consultation et services professionnels — représente environ 20 % des échanges internationaux et prend de plus en plus d'importance dans l'économie mondiale. Au Canada, les services comptent pour plus de 70 % du produit intérieur brut et sont un facteur important de création d'emplois.

Le Canada souhaite que les négociations d'Uruguay permettent d'élaborer un nouveau cadre de règles multilatérales qui s'appliquerait au commerce des services, un cadre comparable à celui qui régit le commerce des marchandises, et d'en arriver à la réduction des restrictions nationales qui gênent le commerce des services.

La grande diversité des réglementations intérieures rend ce domaine particulièrement complexe. L'application des principes de base du GATT aux différents régimes réglementaires nationaux — accès aux marchés, non-discrimination, traitement national et transparence — constitue un important volet des négociations commerciales multilatérales dans ce domaine.

L'*Uruguay Round* donne à la communauté commerciale internationale l'occasion d'élaborer des règles de base avant que le commerce des services ne donne lieu à des affrontements plus nombreux dans les relations commerciales. C'est pourquoi le Canada est d'avis qu'un accord sur les services devrait comprendre des mécanismes visant à éviter et à régler les différends.

La croissance économique du Canada repose sur l'obtention de meilleures conditions d'accès aux marchés mondiaux pour ses exportations de services. À ce chapitre, le Canada a d'importants intérêts à défendre à travers le monde. L'industrie canadienne sera avantagée du fait qu'elle aura plus facilement accès à des intrants canadiens ou étrangers dont les prix seront concurrentiels à l'échelle internationale. Les consommateurs profiteront également de prix moins élevés, d'un plus grand choix et d'une meilleure qualité.

Droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

Le Canada estimait que les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce devaient faire partie des négociations d'Uruguay étant donné l'importance de plus en plus grande des échanges liés à la propriété intellectuelle dans l'économie mondiale.

Le Canada participe au sein du GATT à l'élaboration d'un ensemble de règles visant à réduire les obstacles au commerce et à créer un régime prévisible et équitable tant pour les exportateurs de produits de haute technologie que pour les importateurs de technologie et de savoir-faire.

Le Canada croit qu'il importe à la fois d'améliorer la protection internationale de la propriété intellectuelle et de veiller à ce que les mesures nationales ne fassent pas elles-mêmes obstacle aux échanges légitimes.

Outre l'élaboration de règles multilatérales, il est capital d'établir un système équitable et efficace de règlement des différends.

Les mesures concernant les investissements liées au commerce

La croissance économique du Canada a traditionnellement reposé sur l'investissement étranger, mais les Canadiens commencent à investir eux aussi des sommes considérables

à l'étranger. En conséquence, bien qu'il reconnaisse que les gouvernements nationaux ont un rôle important à jouer pour influencer sur l'orientation des investissements dans leurs pays respectifs, le Canada estime qu'il convient de poursuivre la libéralisation des courants d'investissements internationaux.

L'*Uruguay Round* s'attache surtout à élaborer des règles équitables et prévisibles sur les mesures concernant les investissements qui faussent les échanges, telle l'imposition de résultats à l'exportation ou de prescriptions de teneur en produits locaux comme condition d'acceptation des investissements.

Renforcer le système du GATT

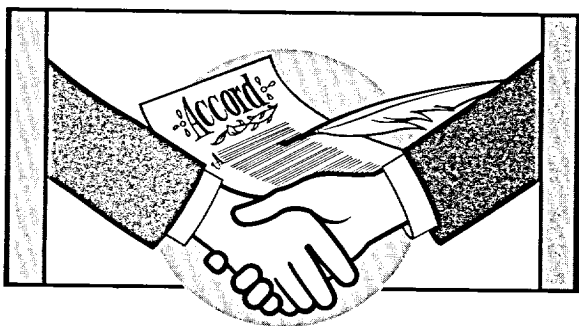
Au fil des ans, la prolifération des exceptions et des dérogations aux règles du GATT, combinée aux fortes pressions protectionnistes qui se sont maintenues au sein des principaux pays du GATT, a sérieusement compromis la crédibilité de cet organisme. Le Canada est conscient de l'utilité vitale du GATT pour la communauté commerciale internationale, car c'est le principal instrument disponible pour protéger les acquis et promouvoir la libéralisation des échanges. Il reconnaît également l'importance du GATT pour la gestion de ses relations commerciales avec la plupart des autres pays.

Par conséquent, le Canada met beaucoup l'accent sur l'amélioration et le renforcement des mécanismes du GATT qui visent à éviter et à régler les différends. Ces mécanismes ont eut des répercussions directes sur nous, notamment dans les affaires mettant en cause récemment les contingents de la Communauté européenne sur le papier journal et les pratiques canadiennes concernant la distribution et la vente des

boissons alcooliques, et ils continueront de se répercuter sur nous à l'avenir. Le Canada est en faveur de l'élargissement du rôle du GATT qui, d'organisation chargée de l'administration d'un accord commercial international, deviendrait un organisme responsable de la gestion des questions de politique commerciale internationale.

Il est dans l'intérêt de tous les membres du GATT que le système commercial international et le GATT lui-même soient renforcés. Parmi les questions qui sont abordées dans le cadre l'*Uruguay Round*, mentionnons un rôle plus efficace pour le GATT au chapitre de la surveillance et de la politique commerciale, un plus grande participation des ministres nationaux et une coopération accrue avec d'autres organisations financières internationales, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Dans le cadre de l'*Uruguay Round*, le Canada joue de nouveau un rôle influent dans la formulation des règles du commerce international. Ce rôle actif traduit la détermination du gouvernement à poursuivre le mouvement de libéralisation des échanges internationaux.



Participation* à l'accord général en 1988

Afrique du Sud	Koweït
République fédérale d'Allemagne	Lesotho
Antigua et Barbuda	Luxembourg
Argentine	Madagascar
Australie	Malaisie
Autriche	Malawi
Bangladesh	Maldives
Barbade	Malte
Belgique	Maroc
Bélice	Maurice
Bénin	Mauritanie
Birmanie	Mexique
Botswana	Nicaragua
Brésil	Niger
Burkina Faso	Nigéria
Burundi	Norvège
Cameroun	Nouvelle-Zélande
Canada	Ouganda
Chili	Pakistan
Chypre	Pays-Bas
Colombie	Pérou
Congo	Philippines
République de Corée	Pologne
Côte d'Ivoire	Portugal
Cuba	République centrafricaine
Danemark	République dominicaine
Égypte	Roumanie
Espagne	Royaume-Uni
États-Unis d'Amérique	Rwanda
Finlande	Sénégal
France	Sierra Leone
Gabon	Singapour
Gambie	Sri Lanka
Ghana	Suède
Grèce	Suisse
Guyane	Surinam
Haïti	Tanzanie
Hong Kong	Tchad
Hongrie	Tchécoslovaquie
Inde	Thaïlande
Indonésie	Togo
Irlande	Trinité-et-Tobago
Islande	Turquie
Israël	Uruguay
Italie	Yougoslavie
Jamaïque	Zaïre
Japon	Zambie
Kenya	Zimbabwe

*Parties Contractantes à l'Accord général